La Lettre du Maire
de Villeneuve lez Avignon

Février 2024

« Villeneuve demain », projet de consultation lancé par la municipalité en novembre 2022, arrive à son terme.

Par cette démarche nous avons souhaité vous donner la parole pour vous permettre d'être acteurs de l'avenir de votre commune et d'appréhender les enjeux d'avenir de notre c i t é cardinalice.

Dans le monde des réseaux sociaux et de l'instantané, nous avons trop souvent l'impression que c'est celui qui parle le plus fort qui se fait entendre et qui aurait raison. « Villeneuve demain » a donc ambitionné de retrouver le temps long et serein.

Parce que la démocratie est pour nous ouverte et continue, la démarche a permis d'associer tous ceux le désirant dans la construction d'un projet partagé pour notre commune. Ce dernier vient compléter le projet municipal de 2020 en prenant en compte vos aspirations dans un monde en perpétuelle mutation.

Vous avez été très nombreux à répondre présents au travers des trois ateliers collectifs. Les résultats de ces échanges ont été soumis sans tabous à tous à l'occasion de trois questionnaires venus enrichir les discussions de ces réunions.

Dans un premier temps, un diagnostic partagé a été établi puis s'en est suivi une phase dédiée à vos aspirations aboutissant enfin à la définition d'un projet commun.

Lors de cette dernière phase, vous avez dégagé vos priorités. Toutes celles ayant dépassé 40% des suffrages ont été retenus ainsi que les quatre actions prioritaires dans chacun des domaines. Ces choix ont été rassemblés dans un souci de représentativité et de faisabilité.

Je tiens à vous remercier pour votre engagement massif. Vous avez été plus de 300 à participer aux ateliers et ce sont, sur les trois questionnaires, près de 2 000 réponses qui ont nous été envoyées !

A l'heure où le désengagement des citoyens est constaté par de nombreux observateurs et commentateurs, vous avez à Villeneuve lez Avignon affirmé l'attrait porté au bien commun et à l'intérêt général.

Dans ce document, vous découvrirez les déclinaisons de ces fiches actions que nous nous engageons à mener en complément du programme pour lequel vous nous avez apporté votre confiance il y a presque 4 ans.

Avec tout mon dévouement.

Pascale Bories

Pascale BORIES
Maire de Villeneuve lez Avignon
Conseillère départementale du Gard

Hôtel de Ville • 2, rue de la République B.P. 45 - 30404 Villeneuve lez Avignon Cedex
Tél. 04 90 27 49 49 • Fax 04 90 27 49 79 • mairie@villeneuvelezavignon.fr • www.villeneuvelezavignon.fr

« Villeneuve, demain »

Origines & objectifs de la démarche

Constat	Volonté de l'équipe municipale	Démarche	Objectifs
L'attractivité de Villeneuve lez Avignon génère d'importants **enjeux de développement :** aménagement, habitat, services publics, préservation de l'environnement…	**Répondre aux aspirations d'avenir des habitants, en préservant la qualité de vie et en intégrant les enjeux et besoins du futur** sur différentes thématiques	Engagement d'une **démarche participative** associant les Villeneuvois à l'**élaboration d'un projet de développement communal partagé**	Recueillir des **contributions pour alimenter la réflexion et les décisions des élus et responsables communaux** Aboutir à un **projet partagé à l'horizon 2023** pour la deuxième partie du mandat et au-delà

PROCESSUS de travail participatif mis en œuvre

Atelier OCT. 2022
Connaissance partagée

enquête n°1
Connaissance partagée
751 réponses

Atelier NOV. 2022
Orientations partagées

enquête n°2
475 réponses

Atelier FEV. 2023
Proposition d'actions élus / services

Atelier MARS 2023
Proposition d'actions habitants

enquête n°3
684 réponses

568 personnes inscrites pour suivre la démarche

dont **258** inscrites aux ateliers

ZOOM enquête n°3

Âge des répondants - 684 réponses

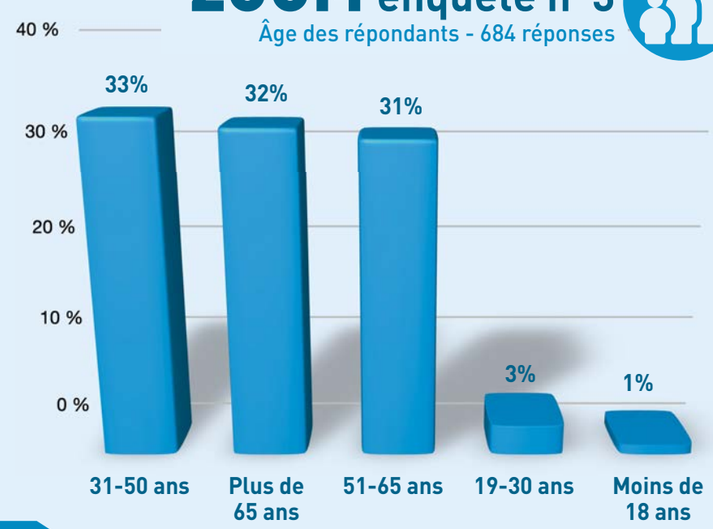

VOS PRINCIPALES attentes

Sur l'ensemble des actions proposées aux participants des ateliers, celles réunissant plus de 40% des suffrages de la population ont été retenues. Aucune n'a été écartée.

VOS PRIORITÉS D'ACTIONS ISSUES DU 3ÈME QUESTIONNAIRE

1	Soutenir la réalisation de la tranche 3 de la Liaison Est Ouest au sud d'Avignon (LEO) : création d'un 3ème pont sur le Rhône pour réduire la circulation sur les deux ponts existants et diminuer la pollution liée à la voiture	63%
2	Favoriser la création d'une maison de santé pluridisciplinaire au niveau des Hauts de Villeneuve ou de la ZAC de la Combe	56%
3	Faciliter l'installation de médecins sur la commune par la mise en place de services dédiés : aides au logement, loyers réduits sur l'année de l'installation, mise à disposition d'un véhicule pour les visites à domicile, …	55%
4	Créer une connexion directe en transport en commun entre les gares de Villeneuve lez Avignon, Avignon centre, Avignon TGV et le centre hospitalier : ligne de bus directe depuis la place du marché, navette haute fréquence, connexion tram…	53%
5	Différer le projet de tramway pour éviter une sur-congestion sur l'axe Villeneuve lez Avignon - Vaucluse	51%
6	Préserver les espaces verts existants sur Bouscatiers : préserver cette zone en poumon vert pour VLA, ne pas empiéter sur les zones inconstructibles	49%
7	Créer un marché de fin de journée (18h / 21h) de produits locaux agro-alimentaires pour les villeneuvois actifs professionnellement	47%
8	Augmenter la fréquence de ramassage des poubelles jaunes	47%
9	Contribuer à la rénovation et à l'aménagement des locaux commerciaux vacants pour les remettre sur le marché avec des loyers modérés et faciliter l'installation de nouveaux commerçants	44%
10	Végétaliser les espaces déjà urbanisés notamment le centre de Villeneuve lez Avignon : créer des parkings / parcs végétalisés, aménager des espaces verts autour des routes…	43%
11	Créer un cinéma de 2 ou 3 salles à destination des habitants de Villeneuve lez Avignon et des communes alentours (Pujaut, Sauveterre…)	43%
12	Réaliser une piste cyclable sécurisée entre le pont Daladier et le quartier de Bellevue	42%
13	Aménager des espaces ombragés, humides, frais accessibles au public dans différents espaces de la commune	41%
14	Augmenter les rondes de la police municipale pour lutter contre les cambriolages	41%
15	Développer de nouvelles techniques de production d'électricité pour développer l'autonomie électrique de la commune	41%
16	Mettre en place une réglementation pour végétaliser les projets d'habitat collectif : conservation d'espaces de pleine terre, création de toitures et façades végétalisées…	41%

AXE 1
CONFORTER L'OFFRE D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES AU PUBLIC

ACTION 1
Faciliter l'installation de médecins par la mise en place de services dédiés

Collectivité compétente : commune

Échéance : court et moyen terme
- **Depuis 2023 :** proposition d'hébergement d'internes en médecine générale : 14 000 € / an
- **Dès 2024** : appui à l'émergence d'une Maison Pluriprofessionnelle de Santé (MSP)
  - ► Mobilisation des professionnels du territoire au travers d'un CDPS
  - ► Identification d'un terrain pour accueillir le bâtiment
  - ► Modification du PLU

© freepik.com

ACTION 2
Aménager des parcours de santé et des jeux

Collectivité compétente : commune

Échéance : court et moyen terme
- **2024** : livraison du city stade dans la plaine
- **2025** : livraison aire intergénérationnelle
  - ► Zone cyclable accès piscine
  - ► Zone de rencontre et de promenade avec équipements

Budget : 800 000 €

ACTION 3
Préserver la poste du centre-ville en y agrégant plusieurs services

Collectivité compétente : commune

Échéance : court terme
- Sonder la population sur les options possibles : conserver le service «la Poste» ou le transformer en une agence postale avec une prise en charge par la Commune pour permettre les diversifications
- Œuvrer pour le maintien de l'ouverture avec créneau horaire le samedi matin

ACTION 4
Développer l'offre cinématographique au sein de la commune

Collectivité compétente : La Chartreuse / Privé / Commune

Échéance :
- **2024** : Projet de programmation mensuelle au Tinel de la Chartreuse
- Long terme : faire venir un cinéma privé sur la commune ou le canton

ACTION 5
Faciliter la diversification du tissu commercial : maison de la presse, services d'artisans...

Collectivité compétente : commune

Échéance : à moyen long terme
- Réaliser un suivi de l'évolution du nombre de commerces / services présents sur Villeneuve
- Mettre en relation des acteurs privés et des acteurs institutionnels (CMA / CCI / Grand Avignon) pour appuyer la sollicitation d'accompagnement

AXE 2
RENFORCER LA SÉCURITÉ

ACTION 6 Développer la vidéo-surveillance et la vidéo-verbalisation

Collectivité compétente : commune

Échéance : court et moyen terme

• **2024 - 2026** : mise en place sur 6 nouveaux sites de 6 nouvelles caméras

- ► Caméra sur le parking Trésor Public
- ► Caméra à la descente Pont du Royaume vers Aramon
- ► Caméras sur le parking Vailhen
- ► Caméra rond-point d'Homme en Mouvement

• Caméra au niveau de l'aire intergénérationnelle de la plaine

- ► Caméra parking cimetière Perrières

• Présence opérationnelle au centre de surveillance urbaine (CSU) plus importante

ACTION 7 Optimiser l'organisation des rondes de la police municipale pour limiter les cambriolages et les incivilités routières

Collectivité compétente : commune

Échéance : court terme

• Recrutement en cours de 2 agents avec un véhicule supplémentaire : 12 agents opérationnels et 3 véhicules

- ► Patrouille sur le secteur nord et le secteur sud
- ► Rondes pédestres au plus près des commerçants
- ► Contrôles routiers
- ► Coordination forte avec la Police Nationale et la gendarmerie

Budget : passage de 10 à 12 agents opérationnels

ACTION 8 Créer une pépinière d'entreprises espaces de coworking

Collectivité compétente : commune

Échéance : moyen terme

• **2024 :**

- ► Analyse des besoins et définition du projet en association avec les partenaires économiques (Chambres consulaires, Club entreprise, Grand Avignon...)
- ► Identification d'un espace pour accueillir le projet (ex. Livrée Arnaud de Via)

• Moyen terme

- ►Signature d'un partenariat avec une structure compétente pour l'animation et le développement du lieu (ex. CREATIVA)
- ► Conception / aménagement / rénovation du lieu désigné

• Accueil des entreprises / entrepreneurs

AXE 3
FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LOCALES

ACTION 9 Créer une école sur les métiers de l'artisanat d'art en lien avec la rénovation des monuments villeneuvois

Collectivité compétente : commune

Échéance : moyen terme

• **2024** : Étude d'opportunité sur la réhabilitation des anciens locaux de l'école de musique

- ► Espace atelier à l'étage
- ► Espace exposition et vente au RDC

• Réhabilitation de la livrée Arnaud de Via

• Envisager un partenariat avec des écoles spécialisées (lycée des métiers d'art d'Uzès)

Moyen terme : livraison du bâtiment

ACTION 10 Créer un marché de fin de journée de produits locaux agro-alimentaires

Collectivité compétente : commune

Échéance : court terme

• **2024 :**

- ►Tirer un bilan du test du mercredi soir sur les hauts de Villeneuve
- ► Définition des produits acceptés et zone géographique de producteurs acceptés
- ► Travail avec les producteurs et les food trucks en place sur les modalités d'intégration
- ►Appel à candidature de producteurs volontaires

• **Fin 2024 :** ouverture du marché

ACTION 11 Développer de nouveaux modes de distribution des productions locales

•**Collectivité compétente :** commune

Échéance : court terme

- ► Travail de prospection des producteurs intéressés
- ► Recherche de solutions matérielles (distributeur automatique de proximité) et de solutions opérationnelles (lieu d'implantation) et action 10
- ► Travail budgétaire

• **Mise en place d'un système à l'essai**

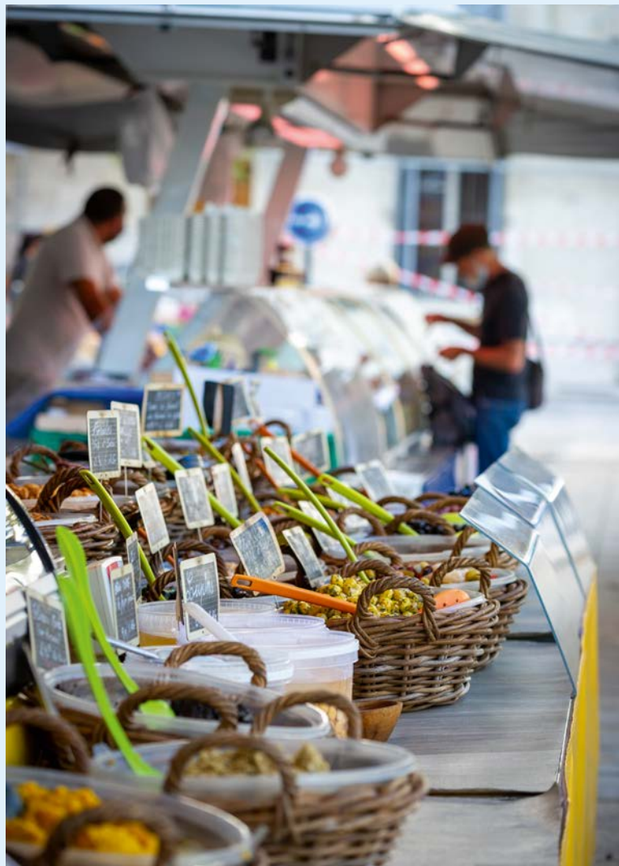

V AXE 4
PÉRENNISER ET CONFORTER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

ACTION 12 Réduire la consommation énergétique, développer la production d'énergies renouvelables, augmenter l'autoconsommation

Collectivité compétente : commune

Échéance : court et moyen terme

• **2021** : réalisation du diagnostic énergétique des bâtiments municipaux + programmation rénovation thermique par ordre de priorité

• **2022-2023** : premiers chantiers de rénovation Thomas David puis Bramosset et salle des hauts de Villeneuve

▶ Lancement de l'autoconsommation collective sur les bâtiments communaux (étude en cours sur la 2ème tranche)

▶ Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour l'implantation de 6 stations (12 bornes) de recharge pour voiture électrique

▶ Délibération en conseil municipal sur le zonage de l'accélération des ENR pour les habitants

• Travailler avec les ABF sur le plan pluriannuel d'investissement en secteur sauvegardé

ACTION 13 Actualiser le projet de Zac des Boucastiers

Collectivité compétente : commune

Échéance : court, moyen et long terme

• Sanctuariser une majeure partie du périmètre de la ZAC des Bouscatiers en poumon vert

• Maintenir des espaces pour de l'équipement public type transfert de la caserne des pompiers ou espace sportif

• Inscrire le projet actualisé dans la révision du Plan local d'Urbanisme

ACTION 14 Accentuer l'intégration des règles d'aménagement qualitatif de la commune dans la révision du PLU

Collectivité compétente : commune

Échéance : moyen et long terme

• **Début 2024 :** révision concertée du PLU avec une forte dimension qualitative et notamment

▶ Préserver une zone de poumon vert sur les Boucastiers tout en y maintenant un équipement public

▶ Privilégier la rénovation de l'habitat ancien et la construction sur les terrains libres dans le tissu urbain (dents creuses) pour la création de nouveaux logements

▶ Accentuer l'obligation réglementaire d'espaces végétalisés dans les nouveaux projets d'aménagement

▶ Réglementer les formes urbaines accueillant les nouvelles constructions pour respecter « l'identité urbaine » des quartiers

▶ Quand la loi ne l'oblige pas, privilégier la construction de petits bâtiments à la construction d'immeubles de logements collectifs

ACTION 15 Répertorier le bâti vacant et dégradé pour les opérations de réhabilitation ou démolition / reconstruction de logements et logements sociaux

Collectivité compétente : commune

Échéance : court et moyen terme - 2024/2026

• Poursuite de la mise en place d'outils pour faciliter la rénovation des façades et toitures en centre-ancien

• Réflexion sur l'exonération de taxe foncière totale ou partielle sur une durée limitée pour les biens ayant fait l'objet d'une forte rénovation énergétique dans l'année

• Recensement exhaustif et action sur le bâti vacant auprès du trésor public / de l'INSEE

• Mise en place de la solution numérique « Zéro Logement Vacant » portée par les services de l'État

ACTION 16 Aménager des espaces ombragés, humides, frais, accessibles au public dans les différents espaces de la commune

Collectivité compétente : commune

Échéance : court et moyen terme

• **2022/2023 :** élaboration d'un plan de végétalisation et premières actions municipales (végétalisation de la place de la croix en bout de ville)

• **2022:** délibération d'une convention favorisant la végétalisation des façades privées du centre ancien

• **2023 et suite** : lancement des premières actions priorisées avec continuité sur tout le mandat (plan de végétalisation)

ACTION 17 Ajouter des points d'apports volontaires des biodéchets en centre ancien pour les habitants non dotés de bacs verts et des composteurs collectifs sur la commune

Collectivité compétente : SMICTOM Rhône Garrigues (Villeneuve lez Avignon partenaire)

Échéance : court terme

• **2024** : mise en place de 4 points d'apports volontaires de biodéchets en centre ancien et de leur collecte soit 1 pour 400 habitants

• Adaptation du rythme de collecte à celui des apports volontaires verre et papiers

• Retour d'expérience sur l'efficacité de l'action après un semestre

ACTION 18 Repenser et renforcer la collecte des déchets des commerces du centre-ancien

Collectivité compétente : SMICTOM Rhône Garrigues (Villeneuve lez Avignon partenaire)

Échéance : court terme

• **Nov. 2022 :** lancement de la campagne « tous les emballages se trient » et augmentation de la capacité des bacs jaunes sur simples demande des habitants

• **2023** : mise en place du velocargo par la ville pour la collecte des emballages des commerçants (achat du vélo et formation de 3 agents)

▶ 3 tournées par jour de ramassage en basse saison

▶ 6 tournées par jour de ramassage en haute saison

• **Dès 2024** : mise en place d'un nouvel horaire de collecte plus adéquate au centre-ville

ACTION 19 Améliorer le tri à la source des emballages ménagers recyclables

Collectivité compétente : SMICTOM Rhône Garrigues (Villeneuve lez Avignon partenaire)

Échéance : court terme

• **Nov. 2022 :** Lancement de la campagne « tous les emballages se trient » et augmentation de la capacité des bacs jaunes sur simples demande des habitants

• **2023 :** mise en place du velocargo par la ville pour la collecte des emballages des commerçants

• **2024 :** mise en place du nouveau calendrier de collecte

▶ Échange à domicile du bac jaune sur simple demande pour doubler la capacité du bac

▶ Déploiement dans la ville de corbeilles bi-flux pour inciter la population à réduire nos déchets plastiques à la source

▶ Accueil annuel dans les écoles élémentaires de la ville d'ambassadeurs du tri pour sensibiliser les enfants au tri

AXE 5
FLUIDIFIER ET SÉCURISER LES MOBILITÉS

ACTION 20 Développer les pistes cyclables

Collectivité compétente : commune

Échéance : court et moyen terme
• **2023-2024** : réalisation Boucle des Chartreux – de la Via Rhôna au centre-ville en passant par la plaine de l'abbaye (1 M€)

• **Moyen terme** : aménagements temporaires de sécurisation sur l'avenue Général Leclerc

• **2024** : Lancement de la déclaration d'utilité publique Bd Gambetta pour un démarrage de travaux en 2026 (3M€)

• Sécurisation Bd Frédéric Mistral

• Collaboration avec le Grand Avignon sur la création du réseau expresse vélo (REV) notamment sur l'avenue Général Leclerc

ACTION 21 Améliorer les liaisons bus Villeneuve > Avignon

Collectivité compétente : Grand Avignon

Rôle de Villeneuve : partenaire

Échéance : court, moyen terme
• Soutien au développement du réseau de bus Chron'Hop auprès du Grand Avignon et des partenaires avec liaison vers la gare TGV et l'hôpital

• Meilleure information des villeneuvois sur l'existence du service et sa montée en puissance notamment du Allo Bus

• Action de pédagogie, de sensibilisation et de mobilisation des élus du GA pour réaliser les lignes Chron'hop en préalable au tramway

• Faciliter la liaison à tous les publics de la ville vers le centre de Villeneuve

ACTION 22 Aménager un pôle d'échanges multimodal (PEM) autour de la gare de Villeneuve lez Avignon

Collectivité compétente : commune

Échéance : moyen terme

• **2024 :** finalisation étude en collaboration avec la Région, le GA, la SNCF

► Affirmer la présence de la commune sur la définition et la réalisation du projet avec l'ouverture de la gare pour le TER Pont Saint Esprit - Nîmes• **2025** : travaux
►Création de 70 places de stationnement, voiture, vélo, moto
► Accessibilité PMR
► Végétalisation de l'ensemble

• **2026** : mise en service du PEM

Budget : 4,5 M€

TOUJOURS PROCHES DE VOUS !

• **Réunions publiques fin du 1er semestre 2024.**

• **Le site internet fait peau neuve et vous permet de participer et donner votre avis ! Inscrivez-vous à la newsletter pour rester informer des évènements.**

• **Une question ? un projet ? les élus sont accessibles sur rendez-vous auprès du cabinet du Maire : Tél. 04 90 27 49 05**

ACTION 23 Sécuriser les déplacements piétons : identification et résorption des points noirs cheminements doux

Collectivité compétente : commune
Échéance : court et moyen terme
• Mise à jour de l'étude existante « modes doux »
► Mise à jour des points noirs de discontinuité piétonne
► Organisation de diagnostics terrains avec les usagers et lors des réunions de quartier
► Mise à jour Emplacements réservés

• **2024 :** Création Bd F. Mistral

• **2025 :** Bd E. Ducros

• **2026 :** Av. Gambetta

ACTION 24 Soutenir la réalisation de la LEO

Chef de file : État

Rôle de Villeneuve : action d'influence et de soutien au projet

Aujourd'hui, seule la tranche 1 de la Liaison Est Ouest est achevée (Voir plan ci-dessous).

Échéance :

• **2024 :** A l'heure où nous publions ce document, un nouveau débat au sein de l'agglomération met en péril la réalisation de la voie LEO.

Si l'on peut légitiment comprendre nos voisins avignonnais sur l'adaptation nécessaire de l'actuel tracé, imaginé dans les années 90 (notamment par rapport aux nouvelles contraintes environnementales), nous ne pouvons accepter qu'une position jusqu'au-boutiste remette en cause l'intégralité du projet et notamment la réalisation du 3e pont urbain.

Si un accord ne devait pas être trouvé sur la tranche 2 avec l'État, nous demanderions que les crédits de la tranche 2 puissent être réaffectés sur la Tranche 3 afin de réaliser au plus vite ce 3e pont tant attendu et nécessaire à notre territoire.

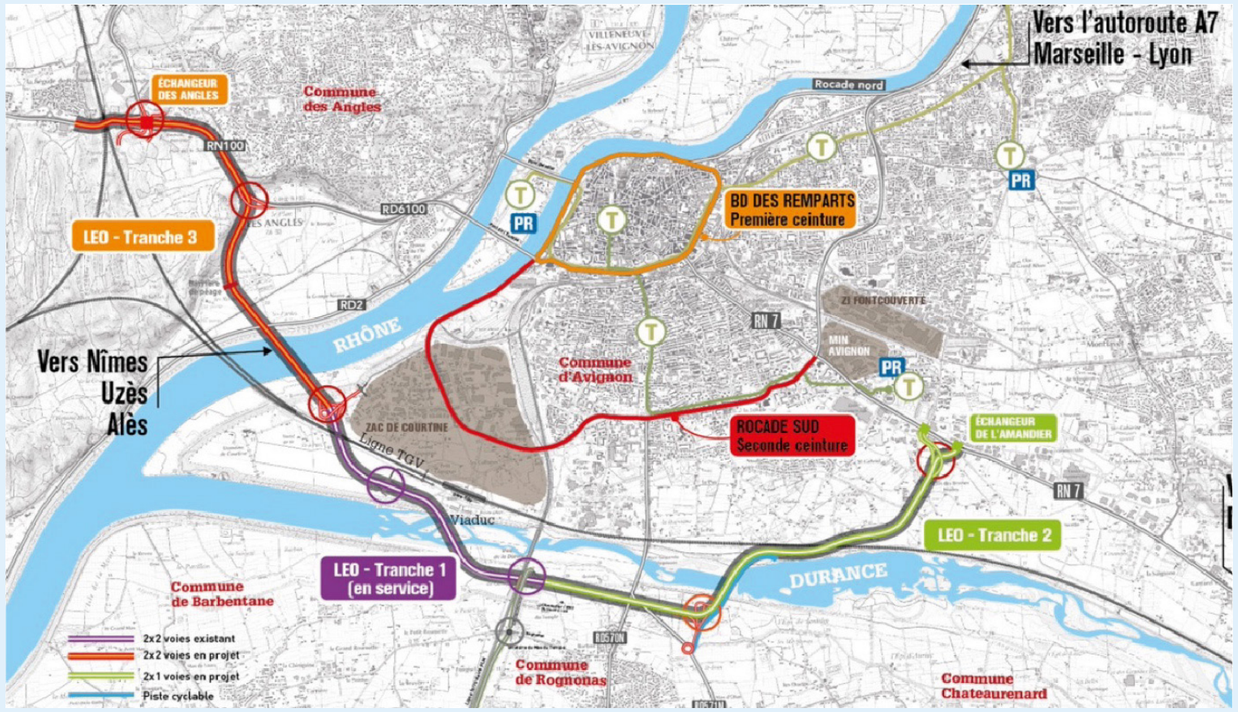

ENSEMBLE CONSTRUISONS VILLENEUVE DEMAIN

Hôtel de Ville • 2, rue de la République B.P. 45 - 30404 Villeneuve lez Avignon Cedex
Tél. 04 90 27 49 49 • mairie@villeneuvelezavignon.fr • www.villeneuvelezavignon.fr